

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2017

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14.

L'an deux mille dix-sept, le onze juillet, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Gabriel DESBROSSE.

**Présents** : BRUN Charles – CHATAL Christophe — MONDIERE Hubert - Mickaël RIVIERE – DELANGLE Chantal – Maxime GASDON- Olivier CARTET- Bernard PIVOT- Danielle LACOUR

**Absent** : ALEX Bruno.

**Absents ayant donné bon pour pouvoir** : Alain DAYET (pouvoir à Gabriel DESBROSSE)- VALENTIN Nathalie ( à Danielle LACOUR) - Véronique FESSY ( à Chantal DELANGLE) – Laurence BERT ( à Charles BRUN)

**Secrétaire de séance** :

---

### **ORDRE DU JOUR** :

1. Approbation du compte-rendu de la précédente réunion.
2. Décision Modificative n° 02 « Acquisition d'un souffleur et d'une tondeuse »
3. Avis sur le deuxième devis établi pour la réfection et l'agrandissement de la salle des fêtes.
4. Avis sur une demande d'hébergement temporaire.
5. Point sur les travaux en cours : voirie et toiture de la mairie.
6. Questions diverses.

---

### 1. **Approbation du compte-rendu de la précédente réunion.**

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

2. **Décision Modificative n° 02 « Acquisition d'un souffleur et d'une tondeuse »** :

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.*

**CREDITS A OUVRIR**

CHAP.	COMPTE	Opération	LIBELLE OPERATION	MONTANT
21	2188	298	Acquisition d'un souffleur et d'une tondeuse	+ 1900,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>+ 1 900,00 €</b>

**CREDITS A REDUIRE**

CHAP.	COMPTE	Opération	LIBELLE OPERATION	MONTANT
23	2313	277	Réaménagement et mise en conformité de la Mairie	- 1 900,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>- 1 900,00 €</b>

3. **Décision Modificative n° 03 « Ouverture de crédits au chapitre 024 »**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à l'augmentation de crédits sur le budget de l'exercice.*

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R 024 PRODUITS DE CESSION				3 000,00 €
COMPTE 2051- OPERATION 295: ACHAT DU FONDS DE COMMERCE MULTISERVICES		3 000,00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>3 000,00 €</b>		<b>3 000,00 €</b>

Cette décision modificative permettra de passer les écritures de sortie d'actif en comptabilité.

4. **Avis sur le deuxième devis établi pour la réfection et l'agrandissement de la salle des fêtes.**

Charles BRUN fait part au Conseil Municipal du devis établi par l'agence d'architecte de Marianne TRONCY.

Le montant total des travaux pour la réfection et l'agrandissement de la salle des fêtes s'élève à 860 570 € HT, soit 1 032 684 € TTC.

Ce montant paraît très élevé à l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Maire propose de mettre en attente ce dossier, compte tenu de la demande d'aide régionale dénommée « Contrat Ambition Région » (CAR) non encore attribuée (demande faite par l'intermédiaire de la COPLER).

## 5. Avis sur une demande d'hébergement temporaire.

Danielle LACOUR procède à la lecture du courrier relatif à une demande de mise à disposition d'un local pendant la période de l'été (du 12 juillet au 04 septembre 2017) pour la famille MIMINI ; en effet, l'Abbaye de Pradines, qui les accueillait depuis le 20 avril 2017, ne peut plus les accueillir faute de place durant la période de l'été. L'Abbaye s'engage à les héberger de nouveau après l'été.

Le Maire propose de mettre à disposition de cette famille le local situé au rez-de-chaussée du bâtiment « Presbytère » et utilisé pendant la période scolaire par le catéchisme (ce local est mis à la disposition de la paroisse par convention).

Il demande l'avis du Conseil Municipal concernant la demande de mise à disposition d'un local pour la période précédemment citée.

A 9 voix « pour », 4 voix « contre » et 1 abstention, le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition le local situé au Presbytère (rez-de-chaussée) du 12 juillet au 04 septembre 2017.

## 6. Point sur les travaux en cours : voirie et toiture de la mairie

- **Par Charles BRUN : Les travaux en cours sont les suivants :** Toiture de la Mairie, démolition des WC situés dans l'ancienne cour de l'école pour une transformation en abri- bus (une partie du mur sera tombée). Le portail du garage au presbytère a été peint, ainsi que les portes de l'église. Le balcon situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la Mairie sera nettoyé et repeint ainsi que celui de l'appartement situé au 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne Mairie, et les bancs situés vers les jeux d'enfants seront peints et déplacés.

- **Sols des jeux d'enfants : par Olivier CARTET :** Il s'est renseigné auprès de la commune de Commelle-Vernay : c'est de l'herbe synthétique qui a été posée, avant l'installation des jeux, pour un montant avoisinant les 17 000 € pour couvrir une surface de 250 m<sup>2</sup>.

A Pradines, la surface des jeux est d'environ 200 m<sup>2</sup>, et des nouvelles demandes de devis sont en cours.

- **CITY STADE :** le Maire informe le Conseil Municipal qu'un rendez-vous avec un fournisseur, URBAN PARC, est fixé le lundi 17 juillet à 17h30. Les conseillers municipaux qui le souhaitent sont conviés.

- **Réaménagement devant la mairie :**

Christophe CHATAL demande au Conseil Municipal s'il accepte de choisir un enrobé « Rouge », moyennant un surcoût de 4500 €.

Le Conseil Municipal, à 12 voix « pour », 1 voix « contre » et 1 abstention, décide de retenir un enrobé « Rouge ».

- **Cour de l'école :** Christophe CHATAL informe que l'enrobé de la cour de l'école sera fait par l'entreprise COLAS. A ce jour, la date des travaux a été repoussée.

- **EX- Local « Chez Dédé »** : Concernant le projet d'installation du local pour des infirmières, Charles BRUN informe le Conseil que les devis ne sont pas tous réceptionnés. Il ajoute que les entreprises ne seront pas retenues tant que la promesse synallagmatique avec les infirmières ne sera pas signée avec la Mairie. Le contrat doit être signé en septembre 2017 et les travaux débuteront après (la partie bar a déjà été démolie par l'agent technique et la personne recrutée en emploi aidé).
- **Adressage** : Le Maire informe que nous n'avons pas reçu les numéros manquants et ajoute qu'il a demandé une livraison en semaine 30 (fin juillet 2017).

7. **Questions diverses** :

- Lecture par le maire du courrier adressé par Mr PERRET et Mme LA-PRAIS puis lecture de la proposition de courrier de réponse rédigé par le Maire : le Conseil Municipal valide le projet.
- Projet de déplacement de la servitude de la propriété GRAS suite à sa demande : la servitude passerait à gauche du mur actuel de la parcelle attenante son ex-dépôt.
- **Convention pour assistance maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental** : Christophe CHATAL informe le Conseil que cette convention ne sera pas renvoyée au Conseil départemental car nous n'allons pas l'utiliser pour le réaménagement devant la Mairie.
- Patrick FREDDO est intéressé pour l'achat d'un terrain constructible situé derrière le bâtiment acheté par la Mairie à Marie MOLETTE. Le maire attend une réponse de sa part.

- **Compte-rendu du Conseil d'école du 21 juin 2017** :

Chantal DELANGLE retrace les points abordés :

- ° Projet pédagogique : culture/ Littéraire / scientifique
- ° Sortie Vélo à Bully (avec 20 élèves).

Il a été souligné que l'équipe pédagogique remercie le Sou des Ecoles pour son investissement (en effet, sans le financement du Sou, les familles devraient payer la totalité des coûts pour les sorties), ainsi que toutes les personnes qui aident à la réalisation des projets.

° Projet d'école : l'axe prioritaire, la lisibilité des apprentissages et des acquis des élèves.

° Préparation de la rentrée avec 98 élèves et 9 nouvelles familles.

° Nouvelle équipe éducative : remplacement de Mélissa et Dominique et départ de l'enseignante Lydie TARDY (50% sur l'école).

° Rythmes scolaires : il reste inchangé pour cette rentrée 2017-2018 (TAP les vendredis après-midis avec l'ASAJ).

° Questions diverses : une zone de grattage va être délimitée dans la cour Sud et une demande de plantation d'un arbre sera étudiée.

L'ATSEM demande éventuellement la possibilité de modifier les horaires ou le jour du Club de la Joie de Vivre pour une meilleure organisation de leur travail.

- **THD 42** : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion publique aura lieu le mercredi 20 septembre à Pradines.
- **Logement ancienne mairie** : Le Maire informe le Conseil que nous avons une personne intéressée par ce logement mais elle nous a informé être en difficulté pour payer son mois de caution et un mois de loyer : elle demande éventuellement un étalement. Nous verrons avec le Trésor Public.
- **Pylone** : Le maire informe le Conseil que la vente d'une partie d'un terrain appartenant au domaine privé de la commune pourra se réaliser, après négociation, moyennant un prix de 14 000 €. Cette vente sera possible après réalisation d'études.
- **Peinture de la mairie** : Le Maire annonce que l'agent technique pourrait réaliser ce travail du 15 septembre jusqu'à la mi-novembre 2017. Mais il faudra que les travaux de réaménagement devant la Mairie soient effectués.
- **Pot de l'école** : En raison du faible nombre de parents présents les années précédentes, il est proposé de l'organiser le jeudi 14 septembre 2017 à 16h45. Il sera demandé l'avis de la directrice de l'école.
- **Mutuelle de Village** : le maire en reparlera au prochain Conseil Municipal au cours duquel le choix sera fait.
- **Campagne Croix Rouge** du 07.08 au 02.09.2017 sur Pradines.
- La route de Roanne sera en circulation alternée à partir de la fin du mois d'août pendant 1 mois pour refaire la canalisation principale d'eau dont les travaux seront conduits par le Syndicat Rhône Loire Nord.
- **Prochain Conseil Municipal** : mardi 19 septembre 2017 à 20 h 30.